

# Déclaration de programme

Déclaration de programme du collège des bourgmestre et échevins  
de la Commune de Roeser pour la mandature 2018-2023

Déclaration de programme des listes LSAP (d'Sozialisten) et CSV (Chrëschtlech Sozial Vollekspartei) qui  
ont formé une coalition à l'issue des élections communales générales du 8 octobre 2017.

## Introduction

Les élections communales du 8 octobre 2017 n'ont pas permis de dégager une majorité absolue pour l'une des quatre listes qui se sont présentées dans la commune de Roeser. Une coalition a par conséquent dû être formée en vue de constituer une majorité. Les listes LSAP (d'Sozialisten) et CSV (Chrëschtlech Sozial Vollekspartei) se sont mis d'accord de maintenir leur collaboration des six dernières années au conseil communal de Roeser et de négocier un nouvel accord. Les deux composantes de la coalition ont été confirmées et renforcées par le scrutin du 8 octobre 2017 et par conséquent, cette coalition représente au mieux la volonté des électeurs (71,19% des votes exprimés).

Cet accord prévoit principalement un programme de travail commun pour la mandature du nouveau conseil communal issu des élections et subsidiairement la représentation des élus aux organes communaux (collège échevinal, commissions consultatives, syndicats intercommunaux, autres).

C'est sur base de cet accord de coalition qu'est établie la présente déclaration de programme du collège des bourgmestre et échevins.

Roeser, le 2 novembre 2017

### **Le collège des bourgmestre et échevins**

Tom Jungen

Marianne Pesch-Dondelinger

Renée Quintus-Schanen

## Table des matières

Introduction.....	1
Personnes élues et composant le conseil communal .....	3
Corps communal .....	4
Conseil communal .....	4
Collège des bourgmestre et échevins .....	5
Nomination du collège .....	5
Domaines de compétence des membres du collège échevinal .....	5
Commissions consultatives .....	6
Désignation courante et abréviation des commissions .....	6
Observateurs .....	7
Secrétariat de certaines commissions .....	7
Groupes de travail .....	7
Programme.....	8
Pour nos enfants – pour la famille .....	8
Pour une école qui prépare à l’avenir .....	9
Les jeunes – notre avenir .....	10
Le 3e et 4e âge activement impliqué .....	11
Egalité des chances – depuis longtemps plus qu’une question de sexe. ....	11
Santé et sécurité.....	12
Pour un environnement sain et vivable .....	13
Nature, paysage et forêt .....	13
Energie et protection du climat.....	16
Mobilité et Circulation.....	17
Urbanisme, Construction de logements et Infrastructures publiques.....	19
Culture, Sport et Vie associative .....	20
Une Commune au service du citoyen et proche du citoyen .....	22
Services communaux à proximité du citoyen.....	22
Budget et Finances .....	23
Industrie, Artisanat et Commerce .....	24

## Personnes élues et composant le conseil communal

Candidat	Liste	Suffrages par liste	Suffrages nominatifs	Total	Statut
BALLMANN Bettina	LSAP	719	740	1.459	Désistement
BERGER Eugène	DP	207	436	643	Directement élu
BRIX Nadine	déi gréng	252	459	711	Directement élue
FISCH Ernest	LSAP	719	426	1.145	Directement élu
FLAMMANG Sandra	DP	207	288	495	Directement élue
JUNGEN Tom	LSAP	719	1.672	2.391	Directement élu
MARQUES Carlos	LSAP	719	289	1.008	Indirectement élu
MICHELS Daniel Nico	déi gréng	252	232	484	Directement élu
PESCH-DONDELINGER Marianne	CSV	323	598	921	Directement élue
QUINTUS-SCHANEN Renée	LSAP	719	867	1.586	Directement élue
REDING Edy	LSAP	719	463	1.182	Directement élu
REITER Jean-Paul	LSAP	719	504	1.223	Directement élu
STOFFEL Wayne	CSV	323	387	710	Directement élu
STRECKER Erny	CSV	323	521	844	Directement élu

Mme Bettina Ballmann s'étant désistée, c'est M. Carlos Marques qui entre au conseil communal en tant que prochain élu.

## Corps communal

### Conseil communal

En vertu de l'article 11 de la loi communale du 13 décembre 1988 le conseil communal procède, aussitôt après la prestation de serment, à la formation du tableau de préséance des membres du conseil qui se présente comme suit en début de mandature :

Rang	Nom, Prénom	Fonction	Ancienneté	Voix obtenues	Date de naissance
1	Jungen, Tom	Bourgmestre	10/10/1999	2.391	14/05/1976
2	Quintus-Schanen, Renée	Echevin	10/10/1999	1.586	15/09/1950
3	Reiter, Jean-Paul	Conseiller	10/10/1999	1.223	01/10/1946
4	Reding, Edy	Conseiller	10/10/1999	1.182	08/11/1956
5	Pesch-Dondelinger, Marianne	Echevin	01/10/2008	921	25/07/1958
6	Brix, Nadine	Conseiller	09/10/2011	711	15/07/1968
7	Berger, Eugène	Conseiller	09/10/2011	643	04/12/1960
8	Flammang, Sandra	Conseiller	09/10/2011	495	26/08/1972
9	Strecker, Erny	Conseiller	11/05/2015	844	01/08/1960
10	Fisch, Ernest	Conseiller	20/08/2015	1.145	09/09/1957
11	Marques , Carlos	Conseiller	08/10/2017	1.008	23/10/1967
12	Stoffel, Wayne	Conseiller	08/10/2017	710	01/03/1983
13	Michels, Daniel	Conseiller	08/10/2017	484	22/05/1975

Le tableau est réglé d'après l'ordre d'ancienneté de service des conseillers. Les nouveaux membres y sont inscrits d'après la date et dans l'ordre de leur élection, à la suite de ceux qui sont déjà inscrits au tableau préexistant. Ceux qui sont élus par continuation ne sont pas considérés comme nouvellement entrés. Lorsque l'entrée en service a lieu à la même époque pour plusieurs conseillers, l'ancienneté est déterminée d'après le nombre des suffrages. Au cas de parité de voix, le plus âgé l'emporte. Les candidats proclamés élus sans scrutin, en vertu de l'article 169 de la loi électorale, devancent ceux qui sont élus au scrutin.

## Collège des bourgmestre et échevins

### Nomination du collège

Sur proposition des candidats élus des listes 2 (LSAP) et 3 (CSV) ont été nommés au collège échevinal les personnes suivantes :

Nom et liste	Fonction	Décision de l'autorité compétente
<b>Jungen Tom (LSAP)</b>	Bourgmestre	Arrêté grand-ducal du 28/10/2017
<b>Marianne Pesch-Dondelinger (CSV)</b>	1 <sup>er</sup> échevin	Arrêté ministériel du 08/11/2017
<b>Renée Quintus-Schanen (LSAP)</b>	2 <sup>e</sup> échevin	Arrêté ministériel du 08/11/2017

### Domaines de compétence des membres du collège échevinal

Bourgmestre	administration, coopération transfrontalière, finances et affaires économiques, infrastructures, ordre public et sécurité (dont service d'incendie et de sauvetage), personnel communal, urbanisme et logement.
1 <sup>er</sup> Echevin	circulation et mobilité, enseignement et éducation, environnement et tiers-monde (dont paysage et forêt, énergie, protection du climat et commerce équitable), information, intégration, santé publique.
2 <sup>e</sup> Echevin	affaires sociales, culture et sports, enfants et famille, égalité des chances, jeunesse, jumelage, structures d'accueil, troisième et quatrième âge.

## Commissions consultatives

Outre les commissions consultatives obligatoires (commission scolaire, commission de l'intégration, commission des loyers) sont créées les commissions consultatives suivantes : bâtisses et urbanisme ; circulation et mobilité ; culture et sports ; affaires sociales, enfants et familles ; égalité des chances ; environnement et tiers-monde ; affaires économiques et finances ; jeunesse.

Les commissions seront composées de treize (13) membres afin de respecter la représentation des quatre partis politiques constituant le conseil communal :

Dénomination officielle	Abréviation	Nombre
LSAP d'Sozialisten	LSAP	6
CSV Chrëschtlech Sozial Vollekspartei	CSV	3
DP Demokratesch Partei	DP	2
déi gréng	dg	2

Cependant cette règle de composition n'est pas applicable pour les commissions suivantes en raison de dispositions réglementaires contraignantes :

- Afin de garantir la parité entre membres luxembourgeois et membres étrangers la commission de l'intégration est composée de douze (12) membres.
- Afin de respecter les dispositions de l'article 51 de la loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental la commission scolaire est composée de douze (12) membres.
- La loi du 2 août 2017 portant modification de la loi modifiée du 21 septembre 2006 sur le bail à usage d'habitation instituant une commission des loyers pour les communes de de 6.000 habitants et plus, la commission des loyers est composée de six (6) membres, dont autant de membres suppléants que de membres effectifs.

### Désignation courante et abréviation des commissions

Dénomination officielle	Désignation courante
<i>Affaires économiques et finances</i>	Commission des finances
<i>Affaires sociales, enfants et familles</i>	Commission sociale
<i>Bâtisses et urbanisme</i>	Commission des bâtisses
<i>Circulation et mobilité</i>	Commission de la circulation
<i>Culture et sports</i>	Commission culturelle
<i>Ecole et enseignement</i>	Commission scolaire
<i>Egalité des chances</i>	Commission de l'égalité des chances

<i>Dénomination officielle</i>	<i>Désignation courante</i>
<b>Environnement et tiers-monde</b>	<b>Commission de l'environnement</b>
<b>Intégration</b>	<b>Commission d'intégration</b>
<b>Jeunesse</b>	<b>Commission de la jeunesse</b>
<b>Loyers</b>	<b>Commission des loyers</b>

### Observateurs

A certaines commissions sont adjoints des observateurs :

<i>Commission</i>	<i>Nombre</i>	<i>Désignation</i>
<b>Bâtisses et urbanisme</b>	1	Service d'incendie
<b>Circulation et mobilité</b>	1	Police grand-ducale
<b>Culture et sports</b>	1	Entente des associations
<b>Ecole et enseignement</b>	2	Commission des étrangers Commission sociale
<b>Affaires sociales, enfants et familles</b>	2	Proxicom (Club Senior) Frënn vum 3. Alter
<b>Environnement et tiers-monde</b>	3	natur&emwelt ; CTF ; SHR
<b>Jeunesse</b>	1	Génération 2000 (Maison des jeunes)

### Secrétariat de certaines commissions

Pour des raisons d'ordre pratique et d'organisation, le secrétariat des commissions suivantes est assuré par des fonctionnaires communaux : commission des bâtisses et de l'urbanisme, commission de la circulation et de la mobilité, commission des finances, commission d'intégration.

### Groupes de travail

En plus des commissions consultatives il est proposé de créer les groupes de travail suivants : pacte climat ; information ; jumelage ; mobilité douce et « Herchesfeld ».

Ces groupes seront composés indifféremment de la composition du conseil communal de membres du collège, de délégués du collège, d'experts et de conseillers, voire de citoyens de la commune désignés par le collège échevinal.



## Programme

Le programme du collège échevinal pour la mandature 2018-2023 reprend le programme commun de l'accord de coalition signé le 18 octobre 2017 entre le LSAP, section Roeserbann et le CSV, section Roeserbann.

Il comprend le catalogue des projets et mesures suivant réparti en neuf domaines d'activité :

### Pour nos enfants – pour la famille

- Avec l'ouverture de la crèche « Mëckenhaischen » à Berchem et l'extension de la Maison Relais à Roeser, l'offre des structures d'accueil a été considérablement élargie dans la dernière période législative. Face à l'évolution démographique, nous devons continuer à surveiller l'évolution des structures d'accueil à l'avenir. En outre, nous ferons face au défi de la promotion et de l'enseignement de la langue luxembourgeoise et de la langue française - décision prise au niveau de la politique nationale.
- Nous veillerons à ce que nos restaurants scolaires utilisent encore davantage de produits régionaux et de « Fair Trade ».
- Nous ne voulons pas laisser la satisfaction de la demande croissante de places en crèche au seul secteur privé et commercial, mais nous voulons y prendre une part active. Nous continuerons à poursuivre l'idée d'une deuxième crèche communale. Dans ce contexte, nous ne voulons pas exclure la coopération au niveau régional.
- Au cours de la législature, la « Maison Relais » ouvrira également ses portes pour les enfants de l'éducation précoce. En collaboration avec les parents, nous discuterons les horaires d'ouverture et les congés des structures d'accueil.
- Nous continuerons à offrir des « cours de baby-sitter » tous les deux ans et nous aspirons à une coopération avec « Initiativ Liewensufank » et des organisations similaires pour soutenir les familles avec nouveau-nés et petits enfants.
- Nous allons élargir la gamme des activités parascolaires. Outre la LASEP, nous voulons promouvoir, en collaboration avec les clubs sportifs locaux, les activités physiques et sportives dès le plus jeune âge. Il serait concevable d'offrir des cours de danse pour enfants à partir de 3 ans ainsi que, après l'extension de la piscine intercommunale, des cours de natation pour enfants qui viendront s'ajouter aux cours de gymnastique déjà existants pour enfants à partir de 3 ans et assurés par les éducateurs de la Maison Relais.
- A côté de l'élargissement et de la promotion des activités sportives, il s'agit aussi de réveiller l'intérêt culturel et artistique chez les enfants. « L'art à l'école », les après-midis réguliers d'activité artistique, l'éducation musicale, etc. sont des points de départ importants.
- Il y a plus de 10 ans, nous étions une des communes pionnières à introduire le Pédibus qui allie les avantages de l'activité physique et d'un moyen

d'accompagnement des enfants sur le chemin de l'école, encadrés par du personnel qualifié. Par une nouvelle campagne d'information et de sensibilisation, nous voulons encourager encore plus d'enfants et de parents à profiter de cette offre et réduire ainsi le recours aux voitures privées aux alentours des écoles. Une enquête auprès des parents en début de législature, nous permettra de redresser les déficits éventuels et les points faibles du Pedibus.

- Le « Kannerrot » que nous avons introduit à titre d'essai lors de la législature précédente, dans le cadre de la « Maison Relais », sera maintenu et permettra de préparer les enfants à la « vie adulte politique ». Les enfants sont donc impliqués dans la conception des aires de jeux, la sécurité des trajets scolaires ou la planification d'activités de vacances ou d'autres activités para- et/ou extrascolaires.
- Nous continuerons à veiller à ce que nos aires de jeux gardent le label « sècher Spillplatz » et, par conséquent, nous étendrons nos efforts dans le domaine des travaux de maintenance et de rénovation.
- Les bâtiments communaux doivent être accessibles à toutes les générations. A cet effet, nous allons élargir l'offre en mobilier spécialisé pour bébés et petits enfants (tables à langer, ...)

### Pour une école qui prépare à l'avenir

- Au cours de la législature, le nouveau campus scolaire Bivange-Berchem sera l'un des plus grands projets de notre commune. Dans le domaine du mobilier, nous aurons recours à des tableaux interactifs qui, par après, seront installés progressivement dans toutes les autres salles de classe. Ceux-ci permettent de sauvegarder le travail et de le réutiliser par après, soit pendant les cours – soit pour les devoirs à domicile.
- En tant que plus grande des 3 communes membres du syndicat SPIC (Piscine intercommunale des communes de Frisange, Roeser et Weiler-la-Tour), nous interviendrons, dans le courant de la période législative, pour l'agrandissement de la piscine de Crauthem, ce qui permettrait aussi d'étendre l'offre des sports scolaires.
- Au vu des expériences positives dans d'autres communes et des besoins naturels des enfants de bouger et de faire des découvertes, nous offrirons la possibilité d'organiser, par moments, les cours scolaires dans la nature (*Bëschklass*).
- Dans le cadre du « Plan d'encadrement périscolaire » (PEP), nous offrirons un cadre éducatif cohérent et de qualité aux enfants qui nous sont confiés.
- Étant donné que nous sommes conscients qu'il n'est pas toujours facile de concilier vie professionnelle et vie familiale, nous comptons introduire dans un proche avenir l'aide aux devoirs à domicile, accessible à tous les enfants en vue de soulager la famille dans sa vie quotidienne et d'augmenter les chances de réussite scolaire des enfants.

- Nous voulons utiliser le « gain d'autonomie » partiel de l'école de Roeser par le « plan de développement de l'établissement scolaire » (PDS), afin de relever les défis spécifiques de notre population scolaire, en particulier en ce qui concerne l'intégration des enfants issus de l'immigration. En 2019-2020, il sera procédé au bilan du 1<sup>er</sup> PDS et à une actualisation sur l'expérience acquise pour une nouvelle période de 3 ans.
- Nous soutenons les initiatives du corps enseignant pour traiter les thèmes actuels de manière ludique et adaptée aux enfants, comme l'alimentation, la mobilité, le comportement de consommation, la biodiversité de la nature et de l'eau, etc. Par conséquent, nous élargirons également les activités parascolaires qui sont proposées par le SICONA et nous remettrons aux enfants un diplôme environnemental.
- Après le succès croissant du "Pédibus" et dans l'esprit de la sécurité des trajets scolaires, nous introduirons un "permis de conduire du Pédibus". Ainsi, les enfants seront familiarisés et avec les règles de la circulation.

### Les jeunes – notre avenir

- Le skate-park, déjà prévu pour la période précédente sera réalisé le plus rapidement possible, à Roeser à côté de l'église, près du parc Kolla.
- Afin de répondre à une demande élevée, nous comptons construire un « terrain multisport » supplémentaire dans l'une des localités Roeser-Crauthem-Peppange.
- Au centre de Peppange, nous allons construire des logements communaux pour les jeunes du Roeserbann sur le modèle des logements pour personnes âgées. Les jeunes pourront y loger, pour une période délimitée et à loyer à un prix abordable et, pendant ce temps, économiser de l'argent pour l'achat d'un propre logement. Dans ce contexte, une maison intergénérationnelle est imaginable.
- En collaboration avec la Maison des jeunes et les jeunes intéressés, nous ferons un sondage sur la demande d'un « bistrot-jeunes ».
- Nous continuerons à faire des efforts dans les différents services communaux pour offrir des places d'apprentissage et de stage et pour augmenter le nombre de jobs d'été. En outre, nous voulons offrir aux entreprises de notre commune la possibilité d'annoncer des vacances de postes d'apprentissage, de stage et jobs d'été sur le site internet de notre commune.
- Afin de sensibiliser les jeunes sur l'importance de s'engager dans la vie associative et communale, nous voulons créer un « mérite communal jeunesse ». Pour se voir gratifier du diplôme final et d'une petite reconnaissance, les jeunes participants doivent également participer à des activités telles que la fête nationale, la journée de la Commémoration Nationale, « Grouss Botz » ou autres.

### Le 3e et 4e âge activement impliqué

- Notre objectif est de maintenir et de promouvoir un mode de vie actif de nos personnes âgées en leur offrant, en coopération avec le club « Eist Heem », une variété d'activités créatives, culturelles et sportives. Dans ce cadre, nous projetons d'organiser régulièrement des thés dansants sur quelques dimanches après-midi.
- Accessoirement au « Club Senior » communal, nous continuerons, bien sûr, à soutenir activement l'association « Frënn vum drëtten Alter ».
- En coopération avec les deux partenaires précités, ainsi qu'avec nos personnes âgées, nous voulons créer un plan-senior communal.
- Nous voulons entreprendre une nouvelle tentative, en tant que commune, d'offrir aux personnes âgées, un service d'entraide, leur permettant de mettre leur expérience et leurs capacités au service de la collectivité : donner des cours de rattrapage ou garder des enfants à l'heure, aider les personnes malades ou fragiles à faire leurs courses ou accompagner dans certaines démarches administratives, ne sont que des exemples du soutien important que « les jeunes retraités » pourraient apporter dans le domaine de l'entraide.
- Pour que nos personnes âgées puissent rester aussi longtemps que possible chez elles, nous continuerons à soutenir les services sociaux existants, tels que « Hëllef doheem », « Help » ou « Verbandsksëscht », et à essayer de combler des déficits spécifiques et existants dans la filière des soins. A toutes ces prestations viendront s'ajouter un « repas sur roues » de haute qualité, orchestré par la commune, ainsi que le « Réiserbänner Handkesselchen ».

### Egalité des chances – depuis longtemps plus qu'une question de sexe.

- L'accroissement de la population a amené une augmentation du nombre de non-luxembourgeois avec des nationalités variées, des cultures et des croyances religieuses différentes. Afin de faciliter l'intégration et de permettre un savoir-vivre optimal, nous allons établir un plan d'intégration communal qui portera sur le cadre scolaire, tout comme sur la cohabitation et englobera nos associations, activités culturelles et sportives ainsi que le fonctionnement de l'administration communale.
- Nous continuons de promouvoir la langue luxembourgeoise et notre culture aux citoyens non-luxembourgeois. A cet effet, les rencontres d'intégration, comme le « Staminet », organisées par la commission d'intégration seront maintenues.
- Nous continuerons à apporter notre soutien solidaire aux personnes dans le besoin. Dans le cadre de nos possibilités, nous soutiendrons les personnes qui sont contraintes de fuir leur pays natal et qui cherchent un nouveau foyer au Luxembourg par la mise à disposition de logements mais aussi par l'aide à l'intégration dans notre

société. Ceci vaut également pour les personnes qui sont nées au Luxembourg ou qui habitent depuis plus longtemps chez nous et qui peinent à subvenir à leurs besoins.

- Nous continuons à soutenir la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. Ainsi nous voulons promouvoir la charte européenne pour l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale élaborée par le « Conseil des Communes et Régions d'Europe ».
- Nous poursuivrons notre fructueuse collaboration avec l'association *Zarabina* dans le cadre de la formation professionnelle continue.
- Après réaménagement et adaptation des édifices publics existants permettant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, nous procéderons aux améliorations adéquates requises afin de les adapter aux besoins des personnes avec des handicaps auditifs et visuels.
- Dans le cadre de l'économie sociale, nous continuerons notre collaboration prospère avec le CIGL Roeserbann. Nous maintiendrons l'aide aux personnes qui n'ont pas de travail et qui courent le risque de tomber dans l'isolement social. Ceci vaut tout particulièrement pour les chômeurs de longue durée qui peinent à se réinsérer sur le marché du travail. Ainsi nous participerons activement aux initiatives du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale pour combattre le chômage de longue durée ainsi que le chômage des jeunes et primerons un investissement dans la formation professionnelle et la création d'emplois stables plutôt qu'un investissement dans les indemnités de chômage.
- Nous accorderons une attention particulière à la mise à disposition de logements sociaux pour les familles monoparentales et personnes à faibles revenus et ce indépendamment de leurs origines. Par ailleurs nous poursuivrons le travail entamé par le bureau social commun des communes Bettembourg, Frisange et Roeser dans le cadre du « Projet Logement ».
- Nous voulons sensibiliser nos citoyens, propriétaires de logements inoccupés, à recourir aux services de l'Office social commun, respectivement de l'Agence Immobilière Sociale tout en les soutenant dans leurs démarches administratives y relatives.

## Santé et sécurité

- Nous accordons une attention particulière à la sécurité de nos résidents, que ce soit à l'intérieur des habitations ou dans les espaces publics. C'est pourquoi nous encourageons une forte présence régulière de la Police dans nos villages.
- La prévention des cambriolages peut être efficace si les voisins s'entendent sur une vigilance réciproque et si les habitants sont informés sur les points faibles de leurs

habitations. C'est pourquoi nous continuerons notre collaboration avec la Police et soutiendrons des soirées informatives et la transmission de conseils sur place.

- Nous restons opposés à la fermeture du commissariat de Police de Roeser et voulons attendre les conclusions de la phase d'essai de deux ans de la communauté de commissariat, avant de nous positionner de manière définitive à la suite d'un débat au sein du conseil communal.
- Afin de prévenir des incendies, nous reconnaissons la nécessité d'aide dans le domaine de la protection contre les incendies, qui peut être proposée en collaboration avec les Pompiers lors de soirées informatives par exemple.
- Après achèvement, en grande partie, de l'installation de défibrillateurs, nous continuerons à proposer des cours d'initiation aux résidents de notre commune afin que ces derniers apprennent à manipuler correctement l'équipement respectif. Par ailleurs, nous continuerons à proposer avec la collaboration des services de secours des cours de premiers secours, tout comme des cours de remise à niveau.
- Nous suivons activement la réforme des services de secours tout comme la création d'un établissement public à caractère administratif dénommé « Corps Grand-Ducal d'Incendie et de Sauvetage » et veillerons à ce qu'il n'y ait pas de détériorations pour nos habitants. Nous continuerons à soutenir vivement les bénévoles et entre autres la mise en place d'une unité « First Responder » au sein de nos pompiers volontaires.
- A l'avenir nous souhaitons organiser une journée, respectivement un weekend annuel dédié à la santé au cours duquel les habitants intéressés auront la possibilité de réaliser un bilan de santé, de mesurer leur tension ou de tester leur condition physique. Nous nous imaginons organiser cette manifestation sous une devise différente chaque année comme par exemple la santé des personnes âgées, la santé des enfants etc. et d'organiser des conférences en parallèle portant sur des sujets tels que l'alimentation, le surpoids etc.
- Nous mettrons en place un plan d'action qui encouragera et créera une interconnexion plus poussée entre le sport, l'exercice physique et une alimentation saine. A côté des offres d'activités physiques existantes, nous souhaitons accroître l'offre et la compléter par des cours de nutrition saine ou de bien-être en général.
- Nous soutiendrons activement le nouveau « programme fruits et lait à l'école de l'U.E. » et renforcerons l'information donnée aux enfants en ce qui concerne l'alimentation.

## Pour un environnement sain et vivable

### Nature, paysage et forêt

- Depuis 10 ans, les forêts appartenant à la commune sont exploitées selon les critères FSC. En collaboration avec l'administration de la nature et des forêts, nous

continuerons à nous engager pour une exploitation de forêt proche de la nature selon le principe du « Kölner Verfahren ». Grâce à l'intervention de chevaux de trait, les troncs de bois sont amenés aux layons de débardage. Ainsi seulement 10% de la surface au sol est comprimée avec des machines.

- Nous veillerons à ce que le déboisement nécessaire à la construction de la nouvelle ligne ferroviaire soit compensé à l'intérieur de la commune.
- Avec la zone naturelle « Ale Weier », la forêt appartenant à la commune, ainsi que le site « Herchesfeld », la commune de Roeser dispose d'un site continu et accueillant et d'un espace de loisir familial. Au fil du temps, des parcours de fitness et *Nordic-Walking* ont été aménagés. Par ailleurs à travers des panneaux informatifs dans les sentiers forestiers, il est possible d'apprendre davantage sur la vie forestière. Nous souhaitons mettre en place un groupe de travail afin de rendre cette zone de loisirs encore plus attractive et de développer de nouvelles idées qui augmenteront la qualité de la zone en accord avec la nature.
- A l'instar du projet pilote du Grünwald nous signalerons des points de secours marqués par des numéros qui pourront être identifiés par les services de secours (112) pour garantir une assistance rapide en cas d'urgence.
- Nous souhaitons valoriser la ressource écologique et renouvelable qu'est le « bois » en respectant les critères de la protection de l'environnement et du FSC afin de protéger le climat et d'apporter une valeur ajoutée régionale ainsi que de créer de l'emploi local. Ceci s'exprime concrètement dans le cadre de la construction du campus scolaire à Berchem où sera installée une chaudière à copeaux de bois.
- La mise en œuvre du plan d'exploitation forestier pluriannuel continuera à être soutenue. Par ailleurs d'avantage de parcelles forestières seront acquises par la commune.
- Des biotopes, comme par exemple les marécages qui se situent sur le territoire de la commune seront maintenus et protégés afin de favoriser la biodiversité.
- La zone récréative « Im Bruch » aux abords de la localité Crauthem déjà prévue lors de la dernière période législative, sera mise en place.
- Face à la mortalité croissante d'abeilles dans le monde et notamment au Luxembourg, nous continuerons à cultiver des parcelles communales afin d'offrir une flore adéquate aux abeilles. En effet, les abeilles sont indispensables et contribuent à la pollinisation de  $\frac{2}{3}$  de nos plantes agricoles comme par exemple les arbres fruitiers.
- Dans le cadre du concours « Villages fleuris », tout comme le concours de biodiversité, nous souhaitons encourager les habitants à cultiver une certaine catégorie d'espèces végétales selon la devise « Faites de votre jardin et balcon un paradis pour nos abeilles » afin que les abeilles aient de quoi se nourrir pendant toute la saison de floraison.



- Environ la moitié des papillons vivant au Luxembourg sont menacés par la disparition de leur espace de vie et des plantes qui leur sont indispensables et par l'utilisation excessive de substances toxiques. En collaboration avec le syndicat pour la conservation de la nature SICONA nous continuerons à participer à l'action « Païperlek ».
- En collaboration avec l'agriculture nous continuerons à protéger et à valoriser écologiquement la zone de protection et d'habitat des oiseaux tout comme la zone Natura2000.
- Comme avec toutes les entreprises, nous mènerons également un dialogue constructif avec les exploitations agricoles familiales (occupation des sols, renaturation, ...)
- De nos jours les prairies riches en espèces comptent parmi les espaces menacés. Dans le cadre du programme de préservation de la biodiversité nous essayerons de conclure davantage de contrats d'exploitation afin de protéger de telles surfaces.
- Nous allons conclure des nouveaux contrats de fermage sur les parcelles propres à la commune. Ces contrats seront en priorité conclu avec les exploitants agricoles actifs de la commune et dans une deuxième phase avec les exploitants agricoles des communes voisines.
- Suite à la conclusion d'un contrat de fermage de longue durée entre le couvent de Peppange et l'administration communale, un plan d'aménagement a été mis au point par un groupe de travail. Les premières mises en place dudit plan d'aménagement ont été entamées en 2017. Nous veillerons à la continuité de l'implémentation du plan d'aménagement prévu. Le jardin du couvent se situant dans une zone centrale entre le couvent et les deux musées publics de Peppange sera mis en valeur et accessible au public. Les visiteurs des musées, notamment les classes scolaires et autres groupes pourront ainsi découvrir le jardin.
- La commune prévoit d'aménager un premier jardin collectif pour les habitants passionnés de jardinage pendant leur temps libre mais qui ne disposent pas de leur propre terrain pour le faire. Ainsi les personnes concernées pourront côtoyer des personnes partageant les mêmes intérêts et contribuer à une horticulture biologique et durable.
- Par ailleurs nous allons réitérer notre tentative de procurer et de mettre à disposition des citoyens habitant par exemple dans des appartements des jardins qui ne sont plus exploités par leurs propriétaires.
- Nous souhaitons aussi mettre en œuvre un projet de « urban gardening », c'est-à-dire installer des jardins surélevés dans notre commune où les citoyens pourront venir se servir.



- Nous allons poursuivre notre politique d’approvisionnement et d’évacuation des eaux et l’adapter si nécessaire aux nouveaux standards. Ainsi nous allons continuer à garantir que l’accès à l’eau potable réponde aux exigences élevées de qualité et de sécurité et reste un service du domaine public.
- Dans le cadre de notre partenariat de cours d’eau (contrat de rivière), nous continuons à soutenir tous les efforts qui contribuent à améliorer la qualité de l’eau de l’Alzette.
- Lors du développement des PAP, ainsi que lors de la création de nouvelles routes, nous continuerons à favoriser les espaces verts où seront plantés, dans la mesure du possible, des arbres et plantes indigènes qui seront entretenues sans l’utilisation de pesticides. Nous créerons également un « concept de zones de verdure » avec des plantes indigènes.
- Par l’information et la favorisation d’arbustes et de buissons indigènes, la biodiversité, également dans les jardins privés sera favorisée.
- Afin de garantir une meilleure qualité de vie, il faut construire des protections qualitatives contre le bruit le long des autoroutes et de la voie ferroviaire.

### **Energie et protection du climat**

- Jusqu’à la fin de la période législative, nous allons remplacer, dans toutes les rues communales, l’éclairage actuel par un éclairage LED afin d’accroître l’efficacité énergétique.
- De même, nous allons renforcer l’éclairage aux passages pour piétons, au moins sur les axes principaux, pour rendre la traversée plus sûre.
- Dans le cadre du nouveau campus scolaire à Berchem, nous allons installer un chauffage à copeaux de bois qui assurera, lors d’une seconde phase, l’alimentation en chaleur via le réseau de chauffage distant, aussi bien du pavillon scolaire, que de la maison des jeunes.
- Nous sommes en principe favorables à l’idée de la part de Sudgaz-Soler en relation avec l’installation d’éoliennes sur le territoire de la commune. Néanmoins, il importera de garantir au moyen d’études à réaliser, qu’il n’y aura pas d’impacts négatifs ni sur l’homme, ni sur la nature concernant les éventuels sites, et que tous les critères environnementaux seront respectés.
- Nous voulons donner la possibilité à nos citoyens de participer lors de la réalisation d’installations énergétiques renouvelables sur des bâtiments communaux publics. Dans le cadre du projet d’extension de la piscine couverte exploitée par le syndicat intercommunal (SPIC), une telle installation photovoltaïque commune pourrait être prévue.
- Une documentation ‘cadastrale’ énergétique sera établie qui aura vocation d’un côté, de servir de ‘cadastre solaire potentiel’ permettant de définir sur quels toits la mise

en place d'une installation photovoltaïque, respectivement solaire thermique fera le plus de sens, et de l'autre côté, de révéler au moyen d'un 'cadastre thermographique' les pertes de chaleur par manque d'isolation.

- Des rénovations, voire assainissements supplémentaires, entre autre en relation avec la partie plus récente du bâtiment scolaire et sportif à Crauthem, auront comme effet d'accroître l'efficacité énergétique, respectivement de diminuer le taux des émissions.
- Au regard de l'attractivité croissante de l'électromobilité, nous voulons étendre les stations de chargement qui ont été installées lors d'une première phase par l'Etat dans le centre de Roeser, aux autres localités de notre commune.
- Au sein de l'administration communale, nous allons essayer, lors de futures acquisitions, de choisir des véhicules électriques supplémentaires et/ou du moins privilégier les modèles les moins polluants.
- Dans le cadre du pacte pour le climat, nous allons porter davantage l'attention sur l'information et la sensibilisation de nos citoyens en organisant chaque année des journées d'actions dans les domaines de l'énergie, de la protection climatique ainsi que de la mobilité. En outre, nous allons soumettre au conseil communal un rapport climatique et énergétique annuel, dresser le bilan des mesures qui ont été accomplies et finalement discuter les nouveaux objectifs.
- Sur base des conclusions tirées du concept énergétique renouvelé par la commune, de nouvelles initiatives seront prises et les mesures mises en œuvre.
- Dans le domaine de la coopération Nord/Sud, nous allons poursuivre le soutien de notre ONG locale « Solidarësch Hëllef Réiserbann », et dans le cadre du Pacte climat, nous continuerons de soutenir des projets au Burkina Faso et dans d'autres pays.

### **Mobilité et Circulation**

- Dans le domaine de la mobilité douce, nous voulons installer, ensemble avec les citoyens intéressés par le sujet, un groupe de travail qui établira conjointement avec les commissions existantes, un inventaire à la fois des pistes cyclables (et connexions de voies pour vélos) manquantes, ainsi que des endroits qui mériteraient d'être complétés par des emplacements pour vélos supplémentaires, etc.
- Nous allons porter une attention accrue sur la mobilité douce qui ira de pair avec une meilleure qualité de vie et une amélioration de la sécurité routière.
- Nous allons analyser le besoin de nous rallier à un système de location de vélos existant.
- Nous allons réaliser définitivement les voies piétonnes et cyclistes entre les localités de Crauthem et Peppange, de même qu'entre Peppange et Bettembourg. Même initiative en ce qui concerne la voie piétonne et cycliste le long du CR186 à Kockelscheuer.

- En 2018, nous allons entamer la planification pour l'introduction généralisée du « parking résidentiel » qui aura comme but principal de bannir le stationnement de longue durée des espaces publics de parkings. Parallèlement avec la mise en place des nouvelles règles de stationnement, nous allons recruter un ou plusieurs agents municipaux.
- En tant que commune, nous voulons soutenir de nouveaux concepts de mobilité, tels le Car-sharing ou bien les portails en ligne s'adressant aux navetteurs cherchant de possibilités de covoiturage.
- Nous allons nous engager auprès des instances concernées auprès de l'Etat pour une amélioration de l'offre dans le domaine des transports publics, notamment les weekends et jours fériés. En effet, seule l'utilisation accrue des transports publics aura comme effet une modération, voire une décongestion du trafic sur nos routes.
- En collaboration avec la Communauté des Transports (*Verkéiersverbond*) et des entreprises en train de s'installer dans les différentes zones d'activités *Parc Luxite* à Kockelscheuer, ainsi que *Ruederstrachen* (Volvo - centre de compétence) et *Kromstucker* (hôtels et autres branches du secteur tertiaire) à Livange, nous allons créer un concept de mobilité qui sera basé sur le raccordement au réseau de transport public ainsi que sur les besoins spécifiques des gens qui y travailleront.
- Le programme de renouvellement des sentiers ruraux et forestiers sera maintenu avec un focus sur ceux qui sont fréquemment utilisés par les piétons et les cyclistes.
- Dans le dialogue avec l'administration des Ponts et Chaussées, nous voulons obtenir que diverses 'routes de l'Etat' relèveront de la responsabilité de la Commune dans le futur et que nous pourrons y introduire des zones 30. Nous pensons entre autre à la « rue de Weiler » à Crauthem ou bien à la « Grand-rue » à Roeser. Il est d'ores et déjà clair que ceci impliquera, ensemble avec l'administration des Ponts et Chaussées, le renouvellement du CR158 entre Bivange et Roeser (*Brillewee*). Dans le cadre de ces travaux, il est également prévu d'y installer une voie piétonne et cycliste.
- Parallèlement, nous voulons également reclasser la route principale entre Bivange et Berchem, notamment sur le tracé devant le futur campus scolaire, et y introduire une zone 30.
- En collaboration avec les CFL et dans le cadre du réaménagement de la gare de Berchem, nous y prévoyons également un agrandissement du P&R.
- Nous allons accompagner de manière active le projet actuel du contournement des localités Alzingen-Hesperange, donc de la dite « nouvelle N3 » et nous allons nous assurer que ce projet n'aura pas d'impact négatif sur notre commune, ni sur nos localités, ni sur nos citoyens.

- Dans les entrées de village les plus dangereuses, nous prévoyons l'installation de panneaux électriques de signalisation de vitesse, respectivement d'autres mesures visant à réduire la vitesse.

### **Urbanisme, Construction de logements et Infrastructures publiques**

- Avec une implication active de tous les partenaires (citoyens, partenaires étatiques des ministères et établissements de droit public, ainsi que propriétaires fonciers), nous allons établir un concept d'urbanisation concernant les terrains au *Hierschterbiereg* entre les localités de Berchem et Bivange. Dès le départ, nous allons préconiser un développement durable, tenir compte de critères écologiques durant la phase de planification et assurer suffisamment d'espace vert garantissant une qualité de séjour élevée. Des aires de jeux et des couloirs réservés à la mobilité douce seront planifiés dès le départ, de même que les logements subventionnés en collaboration avec la Société Nationale des Habitations à Bon Marché et/ou le Fonds de Logement. Le même principe vaut pour l'intégration des quartiers résidentiels existants en matière de circulation et autres infrastructures. Le pouvoir de planification en relation avec le futur quartier *Hierschterbiereg* appartiendra à la commune. Nous continuerons de lutter contre un éventuel 'projet d'envergure' dans le cadre du plan directeur sectoriel « logements ».
- La création de deux logements sociaux à Roeser sera achevée, de même la création de logements sociaux pour particuliers et familles avec enfants dans l'ancienne maison paroissiale de Peppange.
- Nous allons construire des maisons unifamiliales sur plusieurs terrains appartenant à la commune, et nous allons aborder un projet de construction de logements sous forme d'habitation intergénérationnelle à Peppange.
- Dans les années à venir, les rues suivantes seront entièrement renouvelées :
  - Rue des Fleurs à Roeser ;
  - Rue de la Montée à Berchem ;
  - Rue Joseph Lentz/rue de la chapelle à Livange.

Lors de la conception de ces rues, nous allons, comme par le passé, impliquer les habitants et nous n'excluons pas la possibilité de convertir certaines rues supplémentaires en zone de rencontre ou bien d'élaborer des concepts de « shared-space ».

- La planification en relation avec le renouvellement de la „rue de Kockelscheuer“ sera intégrée dans les études concernant la circulation et les infrastructures dans le cadre de l'aménagement du *Hierschterbiereg*.
- Au centre de Roeser, le parking existant sera agrandi. De même, nous allons créer des places de stationnement supplémentaires au centre de Bivange et la planification en

relation avec la transformation de la place Edward Steichen en un lieu de rencontre sera accélérée.

- La place de la Grève Nationale devant l'église de Roeser sera intégrée dans le projet de réaménagement de la Grand-Rue à Roeser en une zone 30.
- Lors de la création de nouveaux emplacements de parkings, ainsi que d'éventuels réaménagements d'emplacements de parkings existants, nous allons concevoir ces derniers de manière écologiquement plus judicieuse, notamment afin de limiter le scellement des surfaces. Aussi voulons-nous encourager les futurs constructeurs privés de miser davantage sur la réduction des surfaces scellées.
- La politique du renouvellement et de l'entretien constant des réseaux communaux (eau, canal, éclairage public) ainsi que des rues et chemins sera poursuivie au moyen de budgétisations annuelles.
- Après que les grands travaux d'infrastructures dans le domaine des eaux usées seront achevés avec la connexion de la localité de Bivange à la station d'épuration de Peppange au plus tard en début 2019, nous allons procéder par étapes afin de remplacer successivement les diverses stations de pompage et dans la mesure du possible, nous allons continuer à réaliser progressivement la mise en place de systèmes de séparation des eaux de pluie et des eaux usées. Ceci aura comme effets positifs l'économie d'énergie nécessitée pour le pompage inutile des eaux de pluie, l'optimisation du fonctionnement de la station d'épuration et par ailleurs l'amélioration de la prévention des inondations.

## Culture, Sport et Vie associative

- Nous allons insister pour que l'offre de l'Ecole régionale de musique de Roeser soit davantage développée, permettant ainsi aux enfants de notre commune de participer à l'éducation musicale le plus longtemps possible au sein de la commune. La création de cours pour instruments, notamment les instruments à vent, serait à la fois une offre complémentaire au profit de nos enfants, et indirectement un véritable soutien en relation avec la formation des jeunes enfants inscrits auprès de notre association musicale locale.
- Nous allons promouvoir la planification d'un hall sportif supplémentaire destiné au sport scolaire et associatif, et ceci dans le cadre du futur campus scolaire à Berchem, avec comme date butoir la fin de la période législative.
- Dans le cadre de la réalisation du nouveau campus scolaire à Berchem, les actuels terrains de tennis seront transférés vers la localité de Crauthem. Ainsi, cette infrastructure sera préservée au profit du Club de tennis local, mais sera également susceptible, dans le futur, d'être davantage utilisée dans le cadre du sport scolaire ainsi que des activités parascolaires de la Maison Relais.

- Cependant, nous ne nous engageons pas seulement au niveau du sport associatif organisé, mais promouvons également les sports individuel et informel par, entre autres, la mise en état et l'extension des parcours VTT, l'extension des centres sportifs publics ou la mise en place de terrains de mini-football.
- Dans beaucoup de familles, les deux parents sont obligés de travailler à temps plein. Pour cette raison, les activités sportives individuelles ou communes ne peuvent, au meilleur des cas, seulement être pratiquées que les weekends, faute de temps libre. Nous allons nous engager, en collaboration avec « Fit Réiser » et les associations sportives locales, pour que des activités sportives soient proposées aux familles. Lors de ces activités, les parents auront l'occasion d'être actifs ensemble avec leurs enfants, et pourront ensuite profiter de la garde des enfants pour se dépenser eux-mêmes.
- Nous allons poursuivre l'organisation de « Fit a Fun am Réiserbann » dans le cadre de la « Nuit du Sport » et également participer à la Semaine Européenne du Sport avec comme but de sensibiliser et de convaincre davantage la population d'adopter un mode de vie saine et active.
- En outre, nous allons élargir l'offre de natation pour bébés dans le cadre de la future extension de la piscine, c'est à dire offrir à la fois des cours de natation que les parents seront à même de suivre (weekends), et offrir des cours supplémentaires aux enfants de plus de 4 ans.
- Nous allons continuer à promouvoir le sport destiné aux enfants ainsi que le sport de santé en général, et en particulier les associations qui s'investissent de manière conséquente dans les activités de jeunesse et de développement.
- Le bénévolat bénéficiera de notre attention particulière étant donné que sans bénévolat, nos associations ne pourront pas survivre. Nous allons échanger avec les associations locales afin de connaître exactement les problèmes et défis auxquels sont confrontés nos associations et nous allons ensemble définir des concepts susceptibles de porter de l'aide à nos associations.
- Nous sommes également conscients que beaucoup d'associations manquent de capacité de stockage. Nous essayons de trouver des solutions adéquates.
- Le règlement sur les subsides ordinaires aux associations sera revu, pour que l'utilisation de produits régionaux et « Fair Trade » devienne un critère d'attribution supplémentaire.
- Nous allons nous engager pour que des manifestations comme par exemple les « Réiser Pärdsdeeg » ou bien le « Geeschterlaf » continuent d'avoir lieu dans le futur. En outre, nous allons rendre accessible le Herchesfeld à d'autres activités (sport et culture, activités associatives, cinéma en plein air, cinéma 'drive-in', musique en plein air rock/classique ...). La qualité de vie des riverains ainsi que l'environnement naturel seront évidemment au premier rang de nos préoccupations.

- Nous allons organiser une nouvelle édition du concours de photos Edward Steichen.
- A Roeser, à côté de l'ancien presbytère, une nouvelle salle de répétition pour les chorales verra le jour, qui pourra cependant être aussi utilisée par l'Ecole Régionale de Musique, ainsi que par la commune dans le cadre de divers cours.
- L'offre de cours du soir dans les domaines loisir et formation continue sera maintenue, voire élargie (cours de langues, cours de peintures, sport et activité physique).
- Ensemble avec des partenaires comme les *Amis de l'histoire*, du *Ciné-Video-Flash* ou bien de l'*Internetstuff* du CIGL, nous voulons contribuer à sauvegarder le patrimoine photographique et cinématographique de gens privés intéressés en leur apportant l'aide nécessaire (digitalisation) et ainsi renforcer l'histoire locale ainsi que la 'mémoire collective' de notre commune et de ses villages.
- Après avoir réalisé, lors de la précédente période législative, le sentier culturel entre Peppange et Livange, nous voulons élargir cet itinéraire culturel sur les autres localités de notre commune, en procédant par étapes lors de la nouvelle période législative. Dans ce contexte, nous voulons également créer des plaques signalétiques reprenant les noms de maisons, avec comme but de garder en mémoire les anciennes maisons ou bien de les faire renaître. En présence de maisons, ou d'histoires de familles particulièrement intéressantes, nous pourrions également envisager, avec l'accord des propriétaires, l'installation de panneaux d'informations.
- Nous soutiendrons, comme par le passé, nos musées ainsi que les Amis de l'Histoire de notre commune et nous essayerons, ensemble avec d'autres partenaires ainsi que par des initiatives de la part de la commune, d'accroître l'offre touristique de notre commune.

## Une Commune au service du citoyen et proche du citoyen

### Services communaux à proximité du citoyen

- Au rez-de-chaussée de la maison communale, nous allons créer un *Biergercenter* – centre d'accueil des citoyens et y installerons divers services (bureau de la population, bureau d'état civil, bureau des citoyens).
- Des efforts supplémentaires seront entrepris, en concertation avec le Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique – SIGI, afin de numériser et d'informatiser l'administration et ses prestations de services de manière à ce que vous, en tant que citoyen, puissiez davantage bénéficier du fait de pouvoir réaliser vos démarches administratives à partir de votre domicile, sans spécialement devoir vous rendre à la commune.
- Dans les limites des dispositions légales, nous voulons prendre davantage de mesures en direction d'un environnement administratif sans papier – *paperless-office*.



- Ensemble avec nos collaborateurs, nous allons élaborer une charte visant à améliorer encore plus la collaboration avec notre population. Dans ce contexte, le citoyen ainsi que sa satisfaction continueront à être placés au centre de nos préoccupations. Le citoyen, en tant que client, pourra s'attendre à des réponses claires à ses demandes et ceci dans des délais raisonnables. Le site en ligne de la commune, les publications telles le *Buet* ou l'*Agenda*, mais également les services comme 'sms2citizen' seront développés continuellement pour devenir une source d'informations privilégiée pour la population. Nous allons également, de manière accrue, faire appel aux médias sociaux afin de rentrer en contact avec le citoyen.
- Nous voulons déployer des efforts supplémentaires pour faire participer activement le citoyen à la vie communale. Lors de l'élaboration de projets étant signifiant pour la commune, une localité ou bien un quartier, nous voulons dès le départ y impliquer les citoyens intéressés. Les forums citoyens, réunions d'informations et de discussions sur des thèmes spécifiques pourront encore être étendus.
- Nous allons lancer une nouvelle initiative pour donner naissance à une chaîne TV locale, afin d'être en mesure de présenter encore mieux la vie sociale, sportive et culturelle de notre commune. De même, nous prévoyons l'installation de panneaux digitaux à certains endroits stratégiques, afin de communiquer des informations actuelles et les manifestations des clubs et associations.
- La solution retenue pour les églises de notre commune lors de la période législative précédente, sous la conduite du bourgmestre et en concertation avec les fabriques d'églises, sera réalisée. Une fois la loi entrée en vigueur et le processus de désacralisation, convenu avec l'Eglise, achevé, nous voulons élaborer un concept visant une utilisation culturelle pour l'église de Peppange.
- Les églises existantes qui font partie de notre patrimoine culturel et historique commun et qui ont fait, dans un passé récent, l'objet de rénovations importantes par la commune, continueront d'être conservés dans un bon état.

### Budget et Finances

- Nous voulons démarrer un projet pilote visant à créer un budget citoyen. De manière concrète, ceci veut dire qu'au niveau du budget communal, nous allons réserver un certain montant à hauteur duquel les citoyens intéressés pourront soumettre des propositions d'investissement. Sur ces dernières, le conseil communal sera amené à statuer et le cas échéant, les investissements seront réalisés dans le cadre du budget annuel.
- Nous allons dès le départ de cette période législative établir un nouveau budget pluriannuel qui sera adapté régulièrement aux réalités et circonstances.
- Les taxes communales continueront d'être calculées selon le principe de la couverture des coûts, à remarquer que nous sommes dépendants, pour une partie,



des décisions prises par les syndicats communaux dans lesquels nous sommes membre.

- Le présent accord de coalition est raisonnable et couvert d'un point de vue financier. Nous allons nous engager également dans le futur pour avoir des finances communales en bonne santé et suivrons naturellement de près le niveau de l'endettement communal. De même, nous allons continuer d'essayer, dans la mesure du possible, de profiter des aides et subventions de l'Etat.

### Industrie, Artisanat et Commerce

- Dans une optique de continuation de renforcement des finances communales, nous allons veiller à ce que davantage d'entreprises, et notamment des entreprises prometteuses et porteuses d'avenir, s'installent dans les zones d'activités existantes de la commune et contribuent ainsi à créer des emplois supplémentaires sur le territoire de notre commune. Une attention particulière est accordée dans ce contexte au *Parc Luxite* à Kockelscheuer, où nous allons continuer à collaborer avec les propriétaires fonciers de la « Poudrerie de Luxembourg », ainsi qu'avec le Ministère de l'Economie. Nous allons nous engager pour qu'une partie de ces emplois potentiels puisse être sollicitée par la population locale, respectivement que les personnes qui y travaillent, puissent s'installer dans notre région, voire dans notre commune.
- Les conclusions de l'étude *Rifkin* pourront avoir un impact sur nos réflexions en relation avec l'implantation future de nouvelles entreprises industrielles, ou bien d'autres petites et moyennes entreprises. Préservation des ressources, approvisionnement énergétique et mobilité durables, promotion du circuit économique de recyclage et « Shared Economy », ainsi que développement numérique, représentent des éléments-clés pour une politique industrielle durable et ciblée vers l'avenir. Ecotechnologies, biotechnologies et « Space mining » représentent dans ce contexte des approches intéressantes.
- Lors de nouvelles implantations d'entreprises, nous veillerons cependant à ce que ceci ne génère pas de conséquences négatives sur la qualité de vie des habitants de nos localités, respectivement que ces dernières soient compatibles avec l'orientation générale de la zone d'activité concernée et des entreprises déjà implantées.
- Le bâtiment *LuxiteOne*, pour lequel le Ministère de l'Economie a conclu un contrat de location longue durée, et qui sera achevé en 2018, offrira aux jeunes entreprises ,Start-Up' du secteur industriel, une infrastructure moderne et adaptée au développement d'une activité économique.
- Aussi voulons-nous poursuivre nos efforts de soutien de nos entreprises locales, artisanales et commerciales. Nous voulons déployer des efforts supplémentaires pour renforcer le commerce local et établir davantage de magasins et de services dans nos villages.

